

Transfert du patrimoine foncier du Département du Bas-Rhin

Dans le cadre du transfert avec l'Eurométropole de Strasbourg, il est apparu nécessaire de recenser le patrimoine foncier inscrit au Cadastre et Livre Foncier au nom du Département du Bas-Rhin devant être transféré.

En effet, la loi NOTRe prévoyant le transfert des compétences entre les 2 collectivités précitées a un impact sur le foncier correspondant au réseau routier et ses dépendances.

Par conséquent, il a été établi un inventaire du parcellaire départemental correspondant à ces surfaces pour les 28 communes de l'Eurométropole et les 5 communes de la Communauté de Communes les Châteaux devant rejoindre l'Eurométropole de Strasbourg au 1^{er} janvier 2017 (*notées en italique dans le tableau ci-dessous*).

Ainsi, conformément aux états parcellaires et vues aériennes réalisés par communes, il ressort que sur les 5 227 parcelles départementales, le Département du Bas-Rhin est tenu de transférer 3 712 parcelles soit 71% de son patrimoine sur ce secteur (documents joints en annexe).

Ces 3 712 parcelles représentent une surface totale de 30 401,90 ares et une valeur vénale pouvant être estimée à 259 493 123 €.

Réalisant cette transaction à titre gratuit puisque ces parcelles correspondent à du domaine public, qui est à usage du public et non productif de revenu, il est précisé que cette valeur a été calculée pour information et en tenant compte de la nature de chaque parcelle.

Compte tenu de ce qui précède, il ressort les données suivantes par communes :

Communes	Nombre de Parcelles CD67	Nombre de Parcelles à Transférer	% à Transférer	Surface (are)	Valeur Vénale
TOTAL	5 227	3 712	71%	30 401,90	259 493 123 €
BISCHHEIM	64	46	72%	572,40	5 185 525 €
BLAESHEIM	62	26	42%	536,09	3 511 125 €
ECKBOLSHEIM	66	59	89%	505,75	4 918 095 €
ECKWERSHEIM	45	34	76%	771,44	7 495 325 €
ENTZHEIM	75	56	75%	1 334,70	12 468 125 €
ESCHAU	65	35	54%	789,91	7 734 480 €
FEGERSHEIM	445	314	71%	1 483,17	13 366 810 €
GEISPOLSHHEIM	643	548	85%	2 291,98	19 115 565 €
HOENHEIM	135	109	81%	684,54	5 845 450 €
HOLTZHEIM	91	80	88%	2 362,44	22 978 025 €
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	1022	565	55%	4 180,82	31 058 875 €
LAMPERTHEIM	42	38	90%	151,05	1 318 400 €
LINGOLSHEIM	84	70	83%	1083,97	10 024 570 €
LIPSHEIM	305	279	91%	567,46	3 934 690 €
MITTELHAUSBERGEN	36	35	97%	677,55	6 445 350 €
MUNDOLSHEIM	29	19	66%	228,54	2 247 375 €
NIEDERHAUSBERGEN	53	52	99%	394,31	3 858 025 €
OBERHAUSBERGEN	73	54	74%	1 013,73	9 778 875 €
OBERSCHAEFFOLSHEIM	11	7	64%	125,69	1 245 585 €
OSTWALD	83	71	86%	492,45	4 032 400 €

Communes	Nombre de Parcelles CD67	Nombre de Parcelles à Transférer	% à Transférer	Surface (are)	Valeur Vénale
PLOBSHEIM	104	48	46%	722,708	6 892 885 €
REICHSTETT	161	149	93%	1 682,40	11 081 468 €
SCHILTIGHEIM	57	48	84%	827,57	7 847 100 €
SOUFFELWEYERSHEIM	33	26	79%	323,37	3 160 425 €
STRASBOURG	160	2	1%	21,46	210 600 €
VENDENHEIM	152	111	73%	2 041,23	15 975 400 €
LA WANTZENAU	697	487	70%	2 358,49	18 744 975 €
WOLFISHEIM	176	130	74%	886,01	7 872 600 €
ACHENHEIM	47	38	81%	282,34	1 841 250 €
BREUSCHWICKERSHEIM	45	42	93%	241,35	2 137 375 €
HANGENBIETEN	79	71	90%	205,84	1 662 725 €
KOLBSHEIM	56	36	64%	349,28	3 438 400 €
OSTHOFFEN	31	27	87%	211,87	2 065 250 €

Ainsi, ces 3 712 parcelles départementales feront l'objet d'un transfert de propriété au Cadastre et au Livre Foncier afin d'être inscrites au nom de l'Eurométropole de Strasbourg.

Par ailleurs, il est précisé que pour certaines communes l'inventaire réalisé n'est pas exhaustif du fait que la situation foncière de certaines parcelles n'est pas réglée au Cadastre et au Livre Foncier (exemple : parcelles pour le contournement Oberschaeffolsheim/Wolfisheim liées à un aménagement foncier ; parcelles à Vendenheim concernées par une ordonnance intermédiaire, etc...). Ces propriétés feront l'objet d'un transfert ultérieur dans le cadre d'un acte administratif.